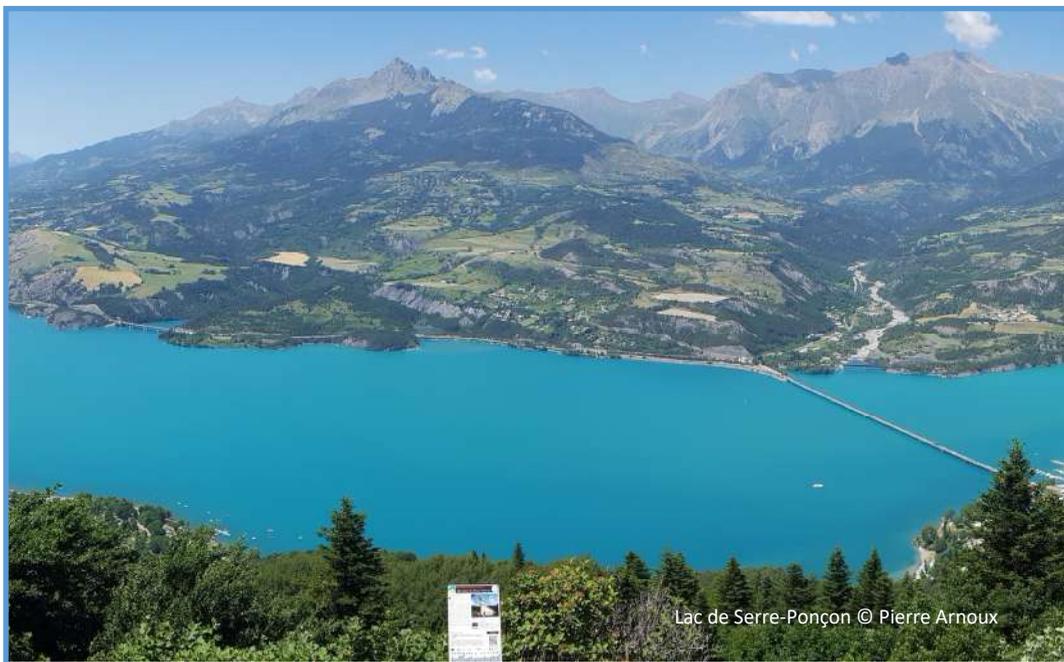




SEJOUR D'ÉTÉ UBAYE

Méolans-Revel

Du 04 au 11 Septembre 2021



Lac de Serre-Ponçon © Pierre Arnoux

**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Le mot du Maire

La commune de Méolans-Revel est née de la fusion, en 1973 de la commune de Revel située à l'adret et de la commune de Méolans située à l'ubac la rivière Ubaye faisant le lien entre ces deux anciennes communes.

Le point le plus bas est à 950 mètres d'altitude et plusieurs sommets sont proches de 3000 mètres. Méolans-Revel compte 350 habitants sur 13000 hectares ; pendant les vacances d'été la population est multipliée par dix grâce à son centre de vacances, ses trois campings et ses nombreuses résidences secondaires.

L'habitat est très dispersé ; ainsi 65 kilomètres de routes communales desservent les nombreux hameaux ; nous n'avons pas à proprement parler de bourg-centre.

Les activités touristiques sont essentiellement les sports d'eau vive, (la rivière Ubaye a une renommée internationale pour ces activités), l'escalade, la randonnée pédestre et le VTT.

L'agriculture et l'artisanat sont bien présents avec notamment : un exploitant forestier, un fabricant de moulin à farine, une confiserie, une distillerie, un tourneur sur bois, une petite scierie, deux chevières fabricant du fromage, un maraîcher, un cultivateur de safran, deux cultivateurs de plantes pour tisanes, plusieurs éleveurs ovins et plusieurs entreprises du bâtiment. Le pastoralisme est très présents avec de nombreux troupeaux bovins et ovins en estive dans les alpages.

Plus de la moitié de la surface de notre commune est couverte par la forêt essentiellement composée de résineux : pins, sapins, épicéas et mélèzes, ce dernier donnant un bois d'oeuvre beau et résistant.

La commune possède un site d'interprétation de la forêt et du bois : « La Maison Du Bois » qui reçoit entre 6000 et 7000 visiteurs par an.

Méolans-Revel possède également un site remarquable par la beauté de ses paysages et par son histoire : le Vallon du Laverq où des moines chalaisiens bâtirent une abbaye et y vécurent pendant environ trois siècles (entre le douzième et le quinzième siècle). L'abbaye est aujourd'hui détruite, subsistent encore les fondations, mais le village est toujours présent avec son église et se nomme : L'Abbaye Du Laverq.

Il est à noter que la commune possède cinq églises et de nombreuses chapelles ; au 19ème siècle il y avait cinq paroisses !

Voilà un tour d'horizon non exhaustif de notre commune.

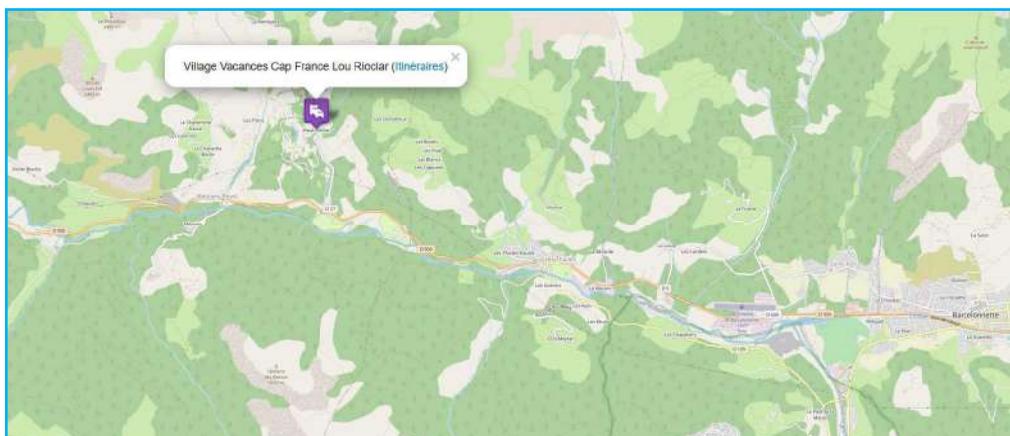
Bienvenue et bon séjour à Méolans-Revel.

Le maire,

	PARCOURS ROUTE	PARCOURS VTT
DIMANCHE 05 SEPTEMBRE	R1 ENTRE DURANCE ET MONGE	V1 BERSEZIO
LUNDI 06 SEPTEMBRE	R2 VARS	V2 VARS
MARDI 07 SEPTEMBRE	R3 TOUR DU LAC DE SERRE PONCON	V3 PARPAILLON
MERCREDI 08 SEPTEMBRE	R4 RESTEFOND	V4 RESTEFONDS
JEUDI 09 SEPTEMBRE	R5 BASSE UBAYE BLANCHE	V5 ORRENAYE
VENDREDI 10 SEPTEMBRE	R6 LES TROIS COLS	V6 ALLOS
SAMEDI 11 SEPTEMBRE	R7 RASSEMBLEMENT	V7 RASSEMBLEMENT

Hébergement

Nous serons accueilli au sein du village vacances Cap France, Lou Riouclar. Il est situé sur les hauteurs du village de Méolans-Revel **Lou Riouclar** 04340 Méolans-Revel



SEJOUR D'ETE dans l'UBAYE

du 04 au 11 septembre 2021

Après le séjour à Digne en 2014, c'est de nouveau les Alpes-de-Haute-Provence qui nous accueillent pour ce séjour estival du Club des Cent Cols et plus précisément la vallée de l'Ubaye. Nous serons hébergés dans un établissement Cap France « Lou Riouclar » situé sur les hauteurs de la commune de Méolans-Revel, rive droite de la rivière éponyme. Riche en cols routiers et muletiers, mais riche aussi en paysages divers, l'Ubaye ne devrait pas décevoir les participants à ce séjour.

Le rassemblement international du Club se tiendra au col Saint-Jean le 11 septembre 2021

PRESENTATION DE LA REGION

La vallée de l'Ubaye est située à l'extrémité nord-orientale du département des Alpes-



de-Haute-Provence (04), et dépend de la région Provence-Alpes-Côte-D'azur. Deux départements français et une région italienne marquent les limites administratives de la vallée dont la ville principale est Barcelonnette (2575 habitants).

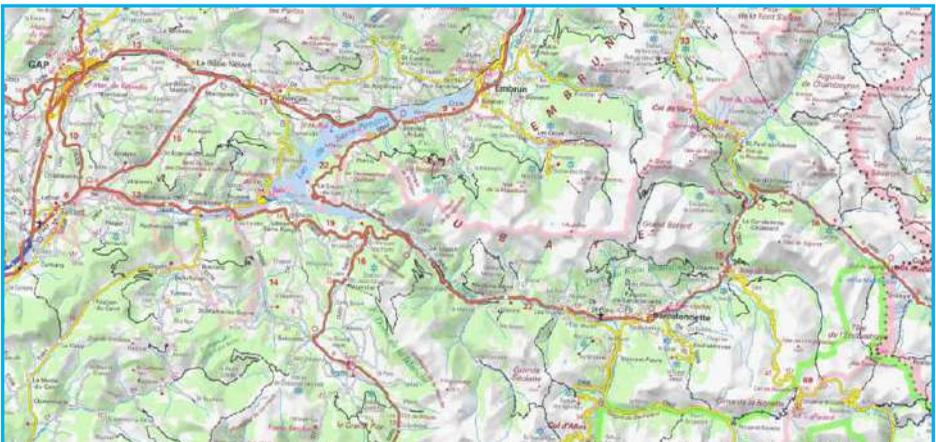
La vallée doit son nom de la rivière qui la parcourt depuis sa source située au Col de Longet (FR-04-2660 /IT-CN-2660a). La rivière s'oriente d'abord vers le sud-ouest puis

vers l'ouest. L'Ubaye se jette dans la Durance au niveau du Lac de Serre-Ponçon en formant la branche orientale du lac.

Le point le plus bas de la vallée est à 771 m au lac de Serre-Ponçon et son sommet se situe à 3412 m à l'Aiguille de Chambeyron.

Un important réseau routier sillonne les différents vallons composant cette entité géographique et lui offre de nombreuses issues presque exclusivement par l'intermédiaire d'un col, du plus bas, Le Collet (FR-04-0991) au plus haut, le col de la Bonnette (FR-04-2715). Le Col de Larche (FR-04-1991) ou Colle della Maddalena (IT-CN-1996) permet quand à lui l'accès au Val Stura dans la province de Cuneo. Les crêtes principales ou secondaires offrent la possibilité de gravir de nombreux cols muletiers dont peut-être, le plus mythique d'entre eux, le Col du Parpaillon (FR-04-2637-tunnel). La présence de nombreuses pistes militaires desservant initialement les ouvrages de défense permettent une approche avantagée des cols muletiers.

L'activité économique de la vallée est essentiellement tournée vers le tourisme. Quelques stations de ski alpin y sont implantées mais leur taille modeste a permis de sauvegarder la nature et le côté traditionnel de nombreux lieux. D'autres activités sportives complètent le tableau dont la pratique du vélo (Brevet des 7 cols de l'Ubaye) et du



VTT. L'élevage du mouton et la vente de divers produits locaux sont d'autres sources de revenus.

Les hauts sommets omniprésents tout le long de la vallée principale et des vallées satellites, et la présence du Lac de Serre-Ponçon offrent des vues spectaculaires. Barcelonnette, la ville des "Mexicains" (Ubayens de retour après avoir fait fortune au Mexique) ainsi que d'autres villages possèdent quelques beaux monuments à visiter. De par sa situation géographique et la présence d'un col "bas", le Col de Larche (1991 m), l'histoire militaire de l'Ubaye remonte à l'Antiquité. Les spectaculaires fortifications du XIXème siècle sont les derniers vestiges et font partie du patrimoine touristique.

L'Ubaye est située dans les Alpes du Sud, le climat est donc un climat de montagne d'influence méditerranéenne qui se caractérise par un ensoleillement exceptionnel, froid l'hiver, chaud et orageux l'été.

La faune et la flore sont typiquement alpines. On y trouve les espèces habituelles (marmottes, chamois, renards, lagopèdes, chocard et aigles royaux). Une meute de

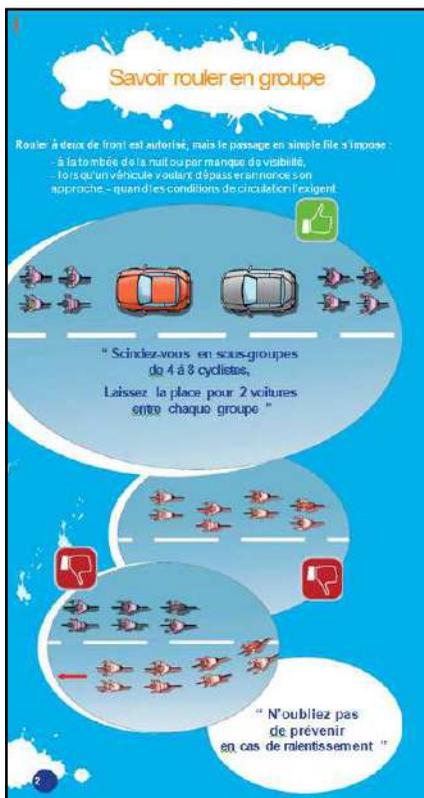
Les circuits et consignes de sécurité

Avertissement : Les circuits sont des propositions, l'ordre proposé est destiné à faciliter l'organisation de groupes informels mais n'a rien d'obligatoire.

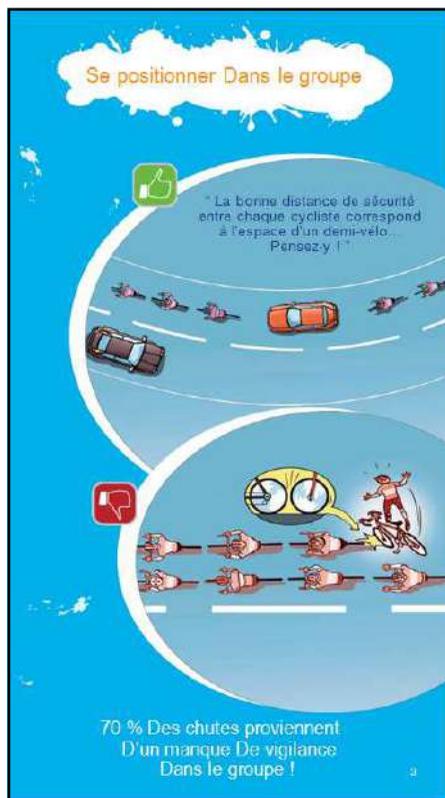
Le Club des Cent Cols ne met pas à disposition des membres des moniteurs diplômés, chaque participant doit donc se considérer en excursion personnelle même si nous vous recommandons de vous regrouper en fonction de vos affinités, de votre allure ou de votre pratique contemplative ou sportive... afin de faire vivre une ambiance club. Rentrez suffisamment tôt pour favoriser la vie collective.

L'activité présentant un certain nombre de risques, nous vous invitons à respecter les consignes suivantes :

- ⇒ Tenez compte de votre condition physique ou des conditions météorologiques avant de vous engager dans un circuit. Sachez le raccourcir ou renoncer si nécessaire.
- ⇒ Respectez le code de la route, les autres usagers, l'environnement et respectez les consignes de l'organisateur.
- ⇒ A VTT : refermez les barrières après votre passage, respectez les interdictions et le sens proposé par le concepteur du circuit pour éviter les collisions. Un parcours VTT à contre-sens peut devenir beaucoup plus difficile.



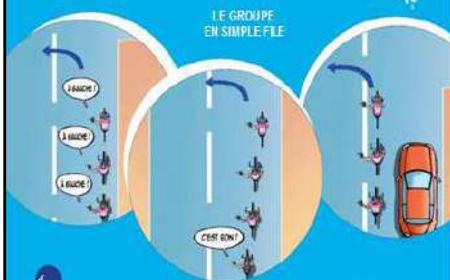
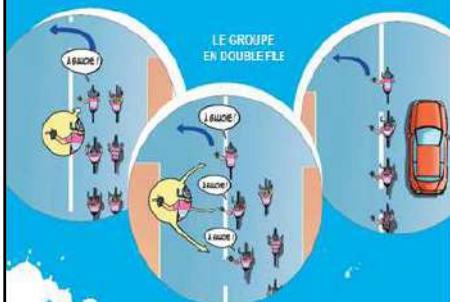
loup se serait implantée dans le massif du Parpaillon, il y a quelques années. L'adret et l'ubac s'opposent nettement dans la vallée principale orientée est/ouest avec la présence de som-



APPLIQUER LE VERBAL ET LA GESTUELLE

En situation de "TENERS À GAUCHE"

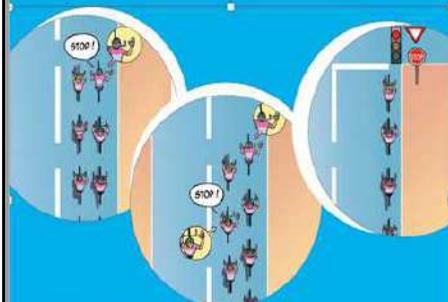
Le 1^{er} de la file tend le bras et crie « À GAUCHE ! ». Les suivants passent le message. Après un coup d'œil en arrière, le groupe se déplace à gauche, tout en laissant la voie libre sur la droite pour les voitures.



4

AU STOP, LEVEZ LE BRAS ET CRIEZ « STOP ! ». LES SUIVANTS PASSENT LE MESSAGE.

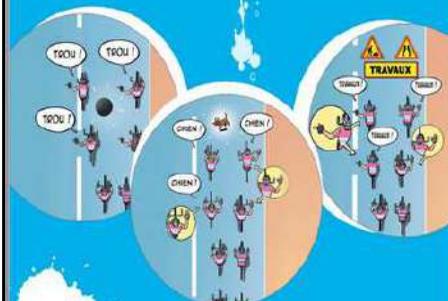
Le 1^{er} de la file lève le bras et crie « Stop ! ». Les suivants passent le mes-



LORS DE TRAVERSÉES NNATINUES OU DE TRAVAUX

sage. Tous s'arrêtent sur la chaussée en file.

Des travaux, un chien qui traverse, un tron dans la chaussée... Levez le bras du côté du danger.

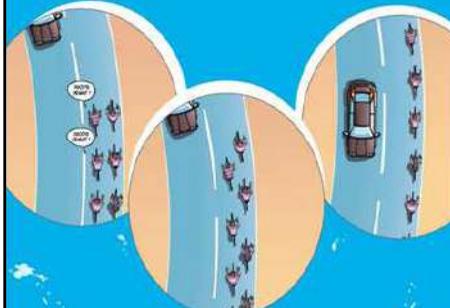


Il suffit d'un simple geste, d'une parole

QUAND LE PANIER VIENT DE DEVANT EN FONCTION DU PROFIL DE LA ROUTE

(route à deux sens de circulation, circulation interrompue...)

Le 1^{er} qui entend ou voit un obstacle crie « Droite devant ! ». Il fait passer le message au suivant. Le groupe se met sur une file. La file de gauche ralentit. La file de droite avance et laisse un espace. La file de gauche peut ainsi s'intercaler.



QUAND LE PANIER VIENT DE DERRIÈRE

Le 1^{er} qui entend ou voit un obstacle crie « Droite derrière ! ». Le groupe se met sur une file. La file de gauche avance. La file de droite ralentit et laisse un espace. La file de gauche peut s'intercaler.



6

PROGRAMME

R1	R2	R3
Durance et Monges <i>118km 2090m</i>	Vars <i>96km 1900m</i>	Tour du Lac Serre Ponçon <i>79.7km 1968m</i>
1-Col Saint Martin <i>FR-04-1310b</i>	1-le Pertus <i>FR-04-1270</i>	1-Col de Pontis <i>FR-04-1301</i>
2-Col des Garcinets <i>FR-05-1185</i>	2-Le Collet <i>FR-04-1360</i>	2-Le Collet <i>FR-05-1000</i>
3-Col des Sagnes <i>FR-04-1182b</i>	3-Col de Vars <i>FR-04-2108</i>	3-Col de Charmentier <i>FR-05-1268a</i>
4-Le Coulet <i>FR-04-0825a</i>		4-Col Lebraut <i>FR-05-1110</i>
5- Col du Château <i>FR-04-0804</i>		5- le Collet <i>FR-04-0991</i>
6- Col du Haut Forest <i>FR-04-0833</i>		
7- Col de Grêle <i>FR-04-0728</i>		
8- Col de Sarraut <i>FR-04-0980</i>		
9- Col des Meyères <i>FR-05-0864</i>		



Descente Col des Garcinets © Robert YONNET

PREVISIONNEL

R4	R5	R6
Restefond 60km 2050m 1-Faux Col de Restefond <i>FR-04-2639</i> 2-Col de le Bonette <i>FR-04-2715</i> 3-Col des Granges Communes <i>FR-04-2513</i> OPTION Col de la Moutière <i>FR-04-2444</i>	Lauzet Ubaye 95km 2000m 1-Col Saint Jean <i>FR-04-1333</i> 2-Le Coulet <i>FR-04-1261a</i> 3-Col du Fanget <i>FR-04-1459</i> 4-Col du Labouret <i>FR-04-1240a</i> 5- Col de Maure <i>FR-04-1346</i> 6- Col de Fillys <i>FR-04-1322</i> 7- Col de Font Sainte <i>FR-04-1362</i> 8- Col de Charamel <i>FR-04-1242a</i> 9- Le Collet <i>FR-04-0991</i>	Les Trois Cols 119 km 3300m 1-Col de la Cayolle <i>FR-04-2327</i> 2-Col des Champs <i>FR-04-2093</i> 3-Col d'Allos <i>FR-04-2244</i>

Adresses utiles

Vélociste :

Cycle Ubaye Sport

ZAC du Pont Long

04400 Barcelonnette

[04 92 34 36 15](tel:0492343615)

ouvert du mardi au samedi

08h00 – 12h00 et 14h00 –

19h00

Gendarmerie Barcelonnette

4 allée des Lilas

04400 Barcelonnette

04 92 81 00 31

Cartes IGN 1/10000

- 54 Grenoble / Gap

- 60 Cavaillon / Digne

- 61 Nice / Barcelonnette

R7

Rassemblement

50km 917m

1-Le Pertus

FR-04-1270

2-Col Saint Jean

FR-04-1333

Circuit R1 - Dimanche 05 septembre



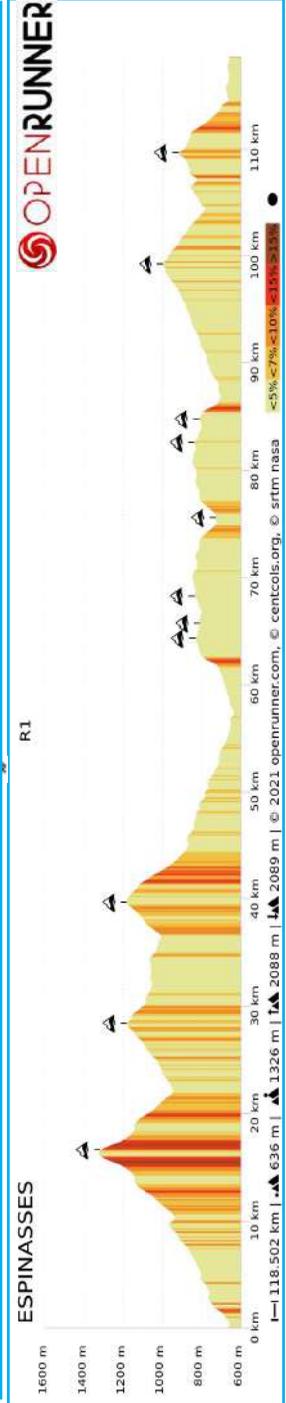
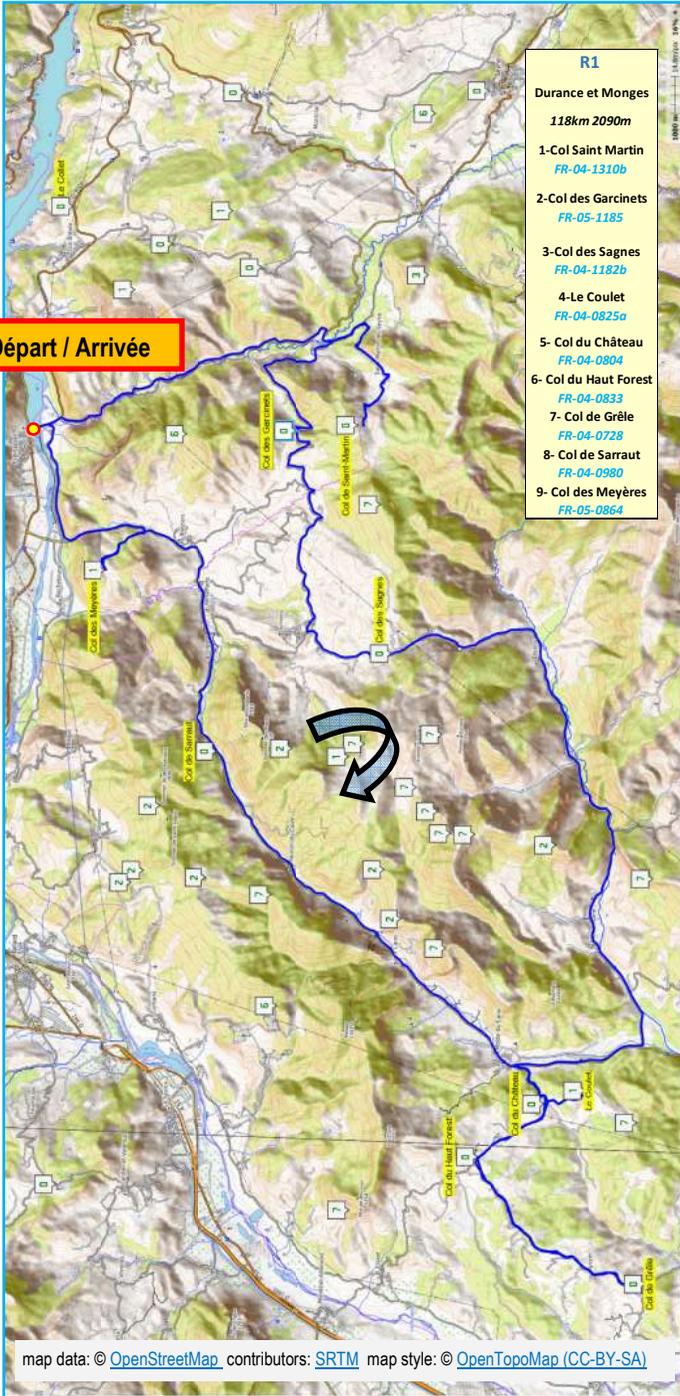
Entre Durance et Monges

Espinasses - les Celliers - terre plein D3/D900b (voiture : 38 minutes - 35 km)

Alt	Lieu	Route	Indication	km partiel	km total	Code
666	Les Celliers		D900C	0		
940	Vallon du Colombier	D900C	à droite D1 puis à droite "les Rougons	10.5	10.5	
1310	Col de Saint-Martin	les Rougons	retour Vallon du Colombier	5.5	16	FR-04-1310b
940	Vallon du Colombier	D900C	à gauche D1	6	22	
1185	Col des Garcinets	D1	poursuivre D1	6	28	FR-05-1185
1182	Col des Sagnes	D1	poursuivre D1	11.5	39.5	FR-04-1182b
634		D1	à droite D951	17.5	57	
704	La Motte-du-Caire	D951	à gauche D104	4	61	
804		D104	à gauche	1.8	62.8	
825	Le Coulet	R1-2 A/R		1.5	64.3	FR-04-0825a
804	Col du Château	D104		1.2	65.5	FR-04-0804
845	Col du Haut Forest	D104	puis à gauche D304	2.9	68.4	FR-04-0833
810	Sigoyer	D304		5.1	73.5	
728	Col de Grêle	D304	retour à la Motte-du-Caire	2	75.5	FR-04-0728
704	La Motte-du-Caire	D951	à gauche D951	11.5	87	
884	Faucon-du-Caire	D951		8	95	
980	Col de Sarraut	D951		4.2	99.2	FR-04-0980
873	Gigors	D951		2.8	102	
777		D951	à gauche	5.2	107.2	
910	Col des Meyères	R1-2 A/R		2.3	109.5	FR-05-0864
666	Les Celliers			9	118.5	



Départ / Arrivée



Circuit R2 - Lundi 06 septembre



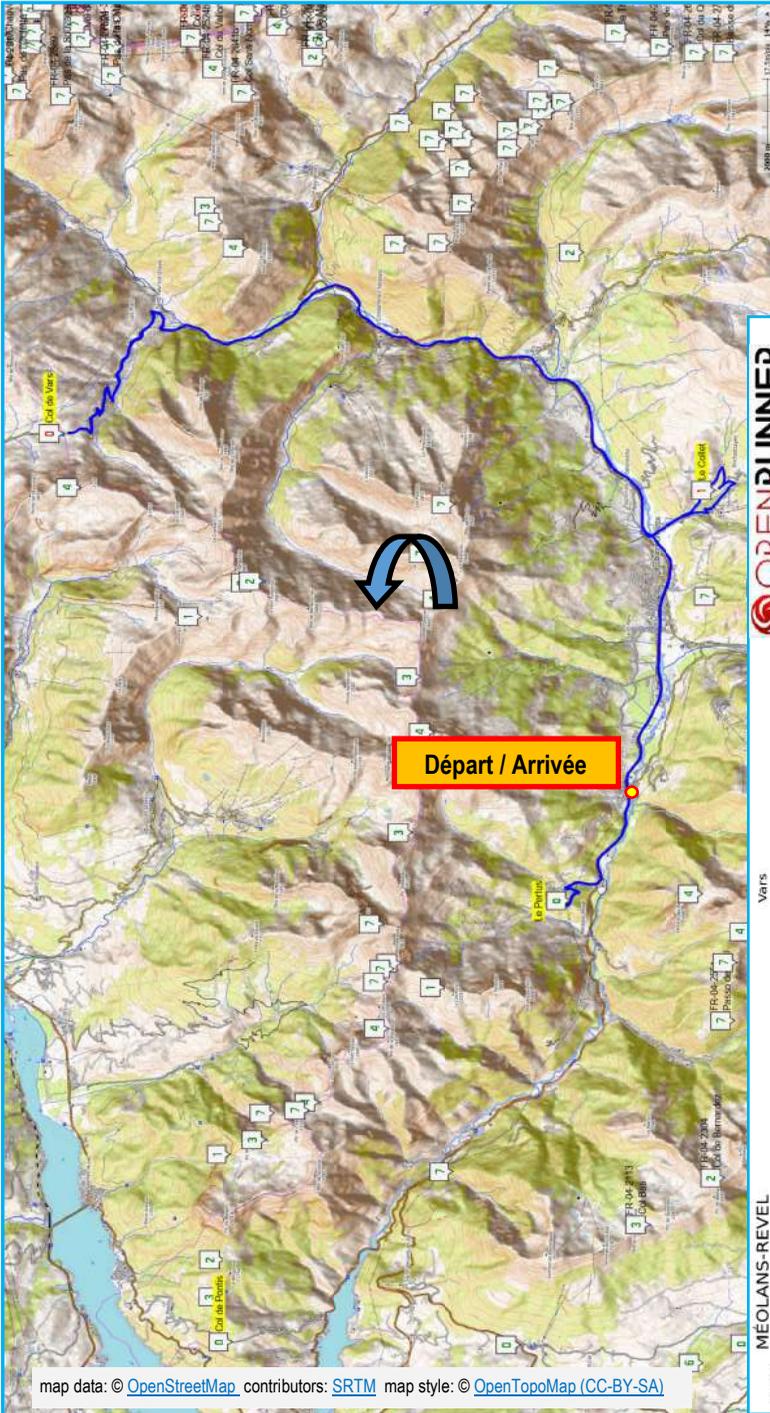
Vars

départ du village de vacances
3 cols - 96 km - 1900 mètres

Alt	Lieu	Route	Indication	km partiel	km total	Code
1220	Méolans-Revel			0		
1270	Le Pertus			0.5	0.5	FR-04-1270
1070	D900	D900	à gauche	2.2	2.7	
1130	Barcelonette	D900	digue de la gravette	9.8	12.5	
1150	digue de la gravette	D50	à droite D209	2	14.5	
1430		D209	à gauche D9	4.5	19	
1360	Le Collet	S1	A/R 600 mètres	0.6	19.6	FR-04-1360
1130	Barcelonette	D900	à droite	3.9	23.5	
1210	Jausiers	D900		6.5	30	
1280	La Condamine-châtelard	D900		6	36	
1308		D900	à gauche D902	2	38	
1460	St-Paul-sur-Ubaye	D902		6	44	
2108	Col de Vars	D902		8.5	52.5	FR-04-2108
1220	Méolans-Revel			43.5	96	



Montée du Col de Vars © La Provence DR



R2

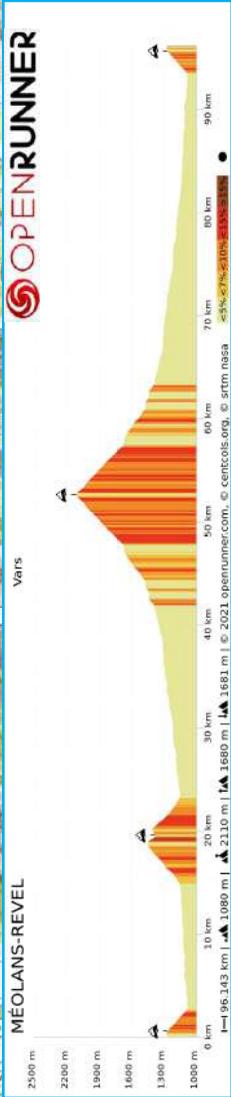
Vars

96km 1900m

1-le Pertuis
FR-04-1270

2-Le Collet
FR-05-1360

3-Col de Vars
FR-04-2108



map data: © [OpenStreetMap](#) contributors: [SRTM](#) map style: © [OpenTopoMap \(CC-BY-SA\)](#)

Circuit R3 - Mardi 07 septembre

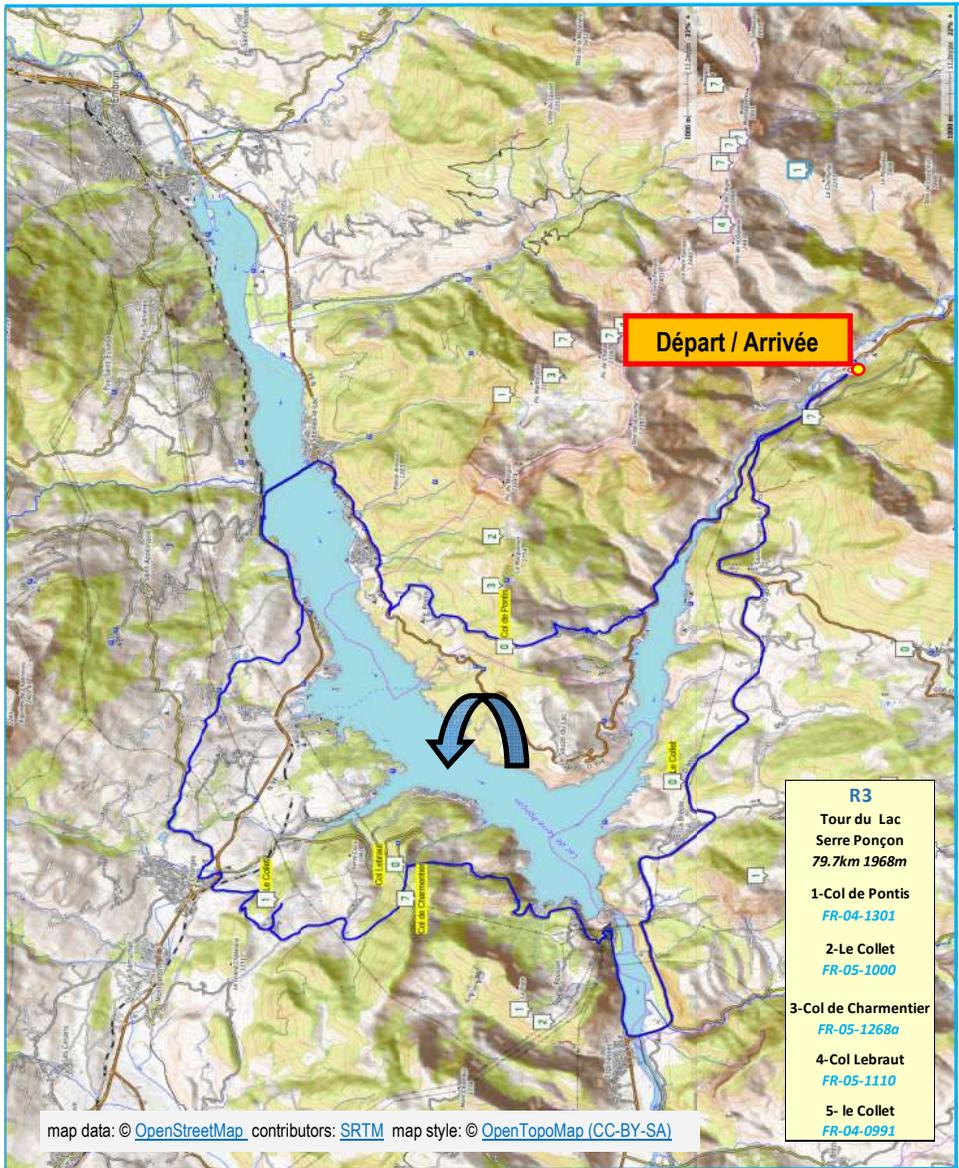
Tour du Lac de Serre-Ponçon
 aire de camping car du Lauzet-Ubaye - (voiture : 13 minutes - 12 km)
 5 cols - 79,7 km - 1968 mètres



Alt	Lieu	Route	Indication	km partiel	km total	Code
900	Lauzet-Ubaye	D900	D954	0	0	
1138		D954	à droite D7	8.1	8.1	
1301	Col de Pontis	D7		5.2	13.3	FR-04-1301
1124	Pontis	D7		2.2	15.5	
945		D7	à droite D954	2	17.5	
790	Savine-le-Lac	D954	à gauche N94	4.5	22	
800		N94	à droite D109	6.1	28.1	
983	Prunières	D109		1.9	30	
1100		D109	à gauche D9	1.5	31.5	
850	Chorges	D109	D203	4	35.5	
1033	Les Olliviers	D203	à gauche	3.8	39.3	
1015	Le Collet	RF1-2	A/R	0.9	40.2	FR-05-1000
1212		D203	à droite	4.9	45.1	
1268	Col de Charmentier	R1 - S2	A/R	0.5	45.6	FR-05-1268a
1110	Col Lebraut	D3	à droite	2.2	47.8	FR-05-1110
666		D3	à gauche D900b	11.1	57.9	
991	Le Collet	D900b		8.1	66	FR-04-0991
1138	Saint-Vincent-les-Forts	D900b	D900	7	73	
900	Lauzet-Ubaye	D900		6.7	79.7	



Gorges de la Blanche © Robert YONNET



Circuit R4 - mercredi 8 septembre

Restefond

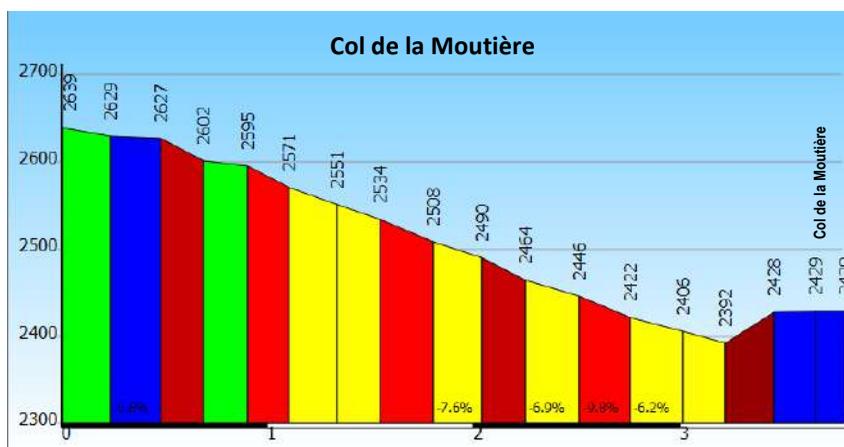
Place d'Arnaville - Jausiers - (voiture : 23 km - 25 minutes)
3cols - 50,2 km - 1800 m

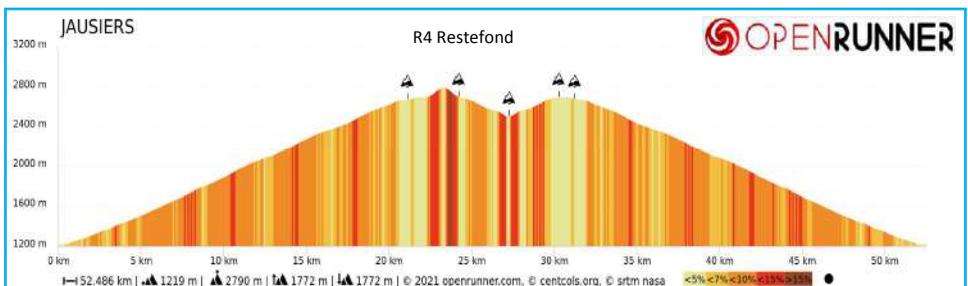
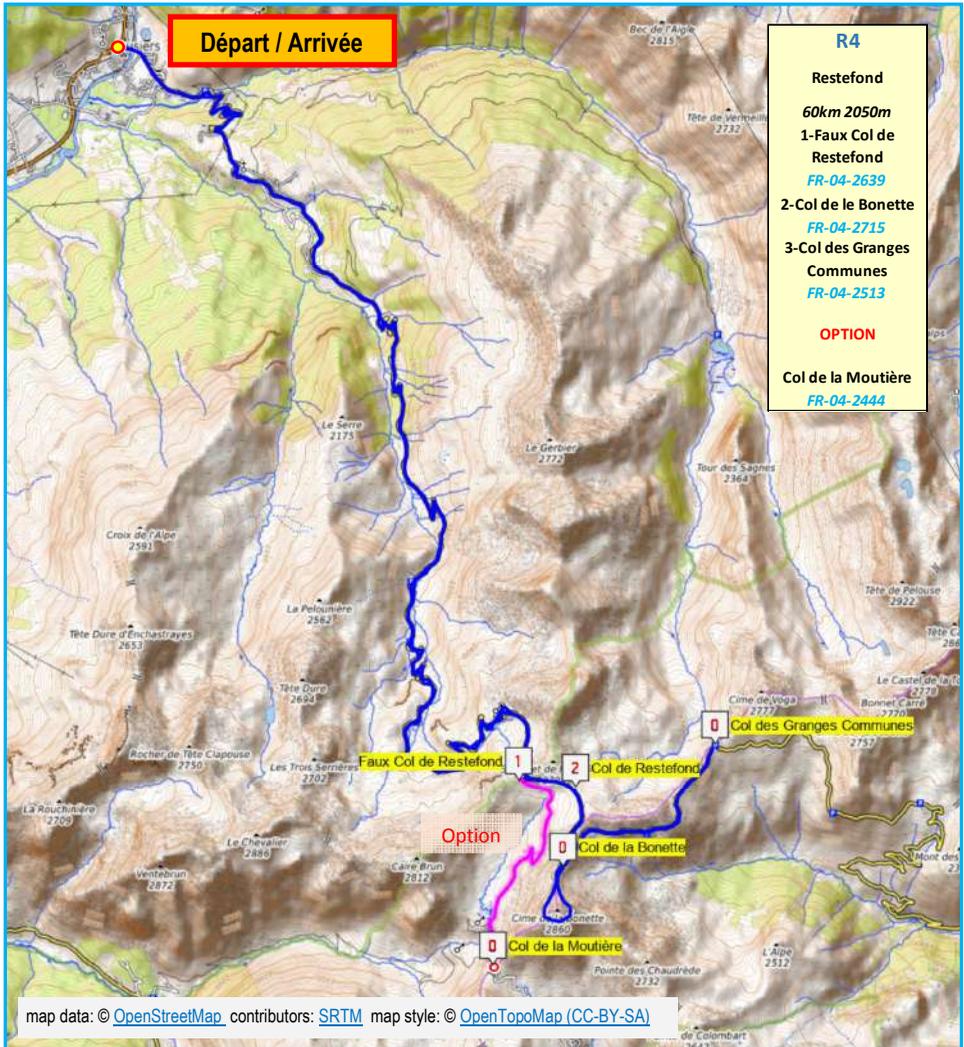


Alt	Lieu	Route	indication	km partiel	km total	Code
1220	Jausiers	v. communale	Route de Restefond	0	0	
2640	Carrefour	Rte Restefond	à droite piste de la Moutière	20.4	20.4	
2639	Faux col de Restefond	Rte de la Moutière	A/R à droite poussage sur 50m	0.2	20.6	FR-04-2639
2715	Col de la Bonette	Rte Restefond	tout droit	1.77	22.37	FR-04-2715
2802	Cîme (stèle)		Cîme de La Bonette	1.11	23.48	
2715	Col de la Bonette		à droite D 64	0.87	24.35	
2513	Col des Granges Communes	D 64	retour Col de la Bonette	3.05	27.4	FR-04-2513
2715	Col de la Bonette	Rte Restefond	à droite Direction Jausiers	3.08	30.48	
1220	Jausiers			19.72	50.2	

2444	Col de la Moutière	Rte de la Moutière R1	Dénivelée: -195m	3.91	A/R	FR-04-2444
------	---------------------------	-----------------------	------------------	------	-----	-------------------

Option: Au niveau du Faux Col de Restefond il est possible par un aller retour de rejoindre le **Col de Moutière** par une piste R1 sur un peu moins de 4 km.



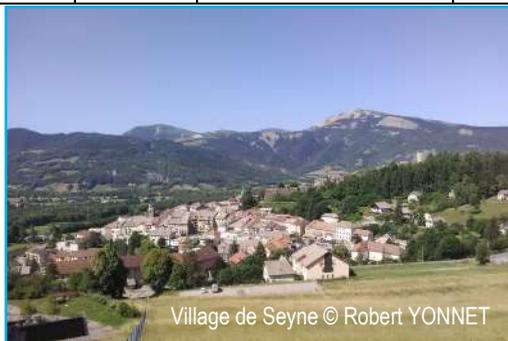


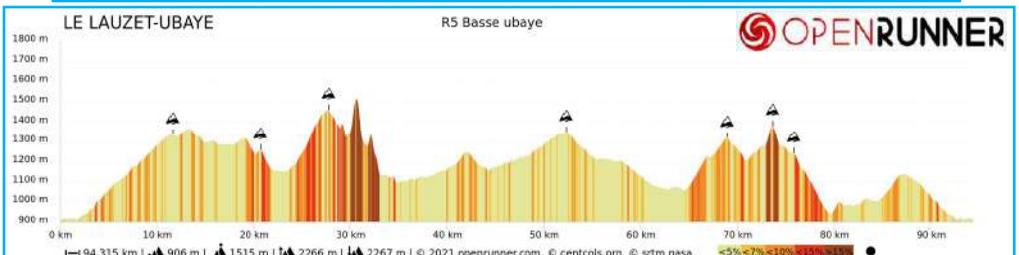
Circuit R5 - Jeudi 09 septembre



Lauzet-Ubaye
aire de camping car du Lauzet-Ubaye - (voiture : 13 minutes - 12 km)
9 cols - 94,9 km - 2000 mètres

Alt	Lieu	Route	Indication	km partiel	km total	Code
900	Lauzet-Ubaye	D900		0	0	
1138	Saint-Vincent-les-Forts	D900	à gauche D900	7	7	
1333	Col Saint-Jean	D900	à gauche D207 / Seyne	4.7	11.7	FR-04-1333
1261	Le Coulet	CV	D7	8.3	20.5	FR-04-1261a
1459	Col du Fanget	D7		7.1	27.6	FR-04-1459
1176	Auzet	D7		4.5	32.1	
1067	le Saut de la Pie	D7	à gauche D900a	3.1	35.2	
1152	le Grand Pont	D900a	à droite D900	5	40.2	
1240	Col du Labouret	D900	retour au Grand Pont	2.2	42.4	FR-04-1240a
1346	Col de Maure	D900		10.4	52.8	FR-04-1346
1200	Seyne	D900		5.5	58.3	
1073	Selonnet	D900	à gauche D900c	4.7	63	
1065		D900	à droite D7	2.1	65.1	
1322	Col de Fillys	D7		4.4	69.5	FR-04-1322
1230		D7	à droite fontaine sainte	2.7	72.2	
1362	Col de Font Sainte	R1-2	A/R	2	74.2	FR-04-1362
1242	Col de Charamel	D7		2	76.2	FR-04-1242a
937		D7	à droite D900b	3.8	80	
991	Le Collet	D900b		1.1	81.1	FR-04-0991
1138	Saint-Vincent-les-Forts	D900b	à droite D900	6.9	88	
900	Lauzet-Ubaye	D900		6.9	94.9	





Circuit R6 - Vendredi 10 septembre

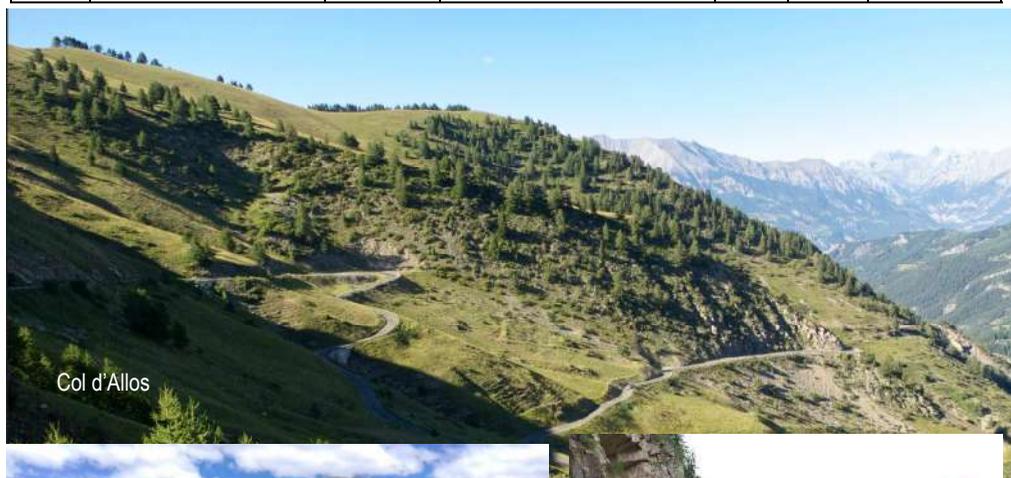


Les Trois Cols

Barcelonnette - Place Aimé Gassier (voiture : 13 minutes - 12 km)

3 cols - 119,3 km - 3300 mètres

Alt	Lieu	Route	Indication	km partiel	km total	Code
1138	Barcelonnette		D902	0		
1200	Uvernet-Fours	D902		4	4	
1658	Fours Saint-Laurent	D902		12	16	
2326	Col de la Cayolle	D902	D2202	13.5	29.5	FR-04-2327
1280	Entraunes	D2202		14.5	44	
1050	Saint-Martin-d'Entraunes	D2202	à droite D78	6	50	
2093	Col des Champs	D78	D2	16.2	66.2	FR-04-2093
1268	Colmars	D2202	à droite D908	11.3	77.5	
1784	La Foux-d'Allos	D908		15.5	93	
2247	Col d'Allos	D908		6.5	99.5	FR-04-2244
1138	Barcelonnette parking	D908		19.8	119.3	



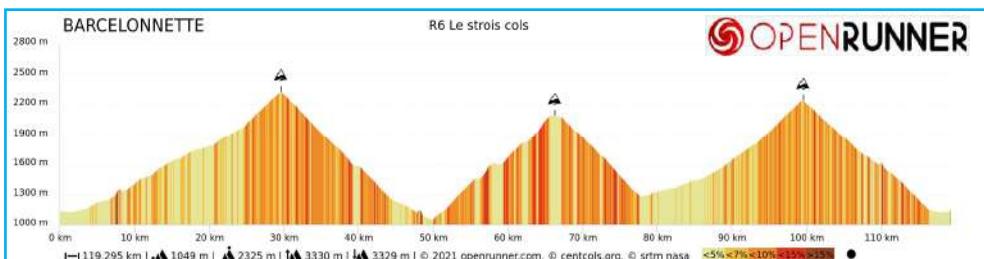
Col d'Allos



Col des Champs



Col de la Cayolle



Circuit R7 - Samedi 11 septembre

Rassemblement International
départ du village de vacances



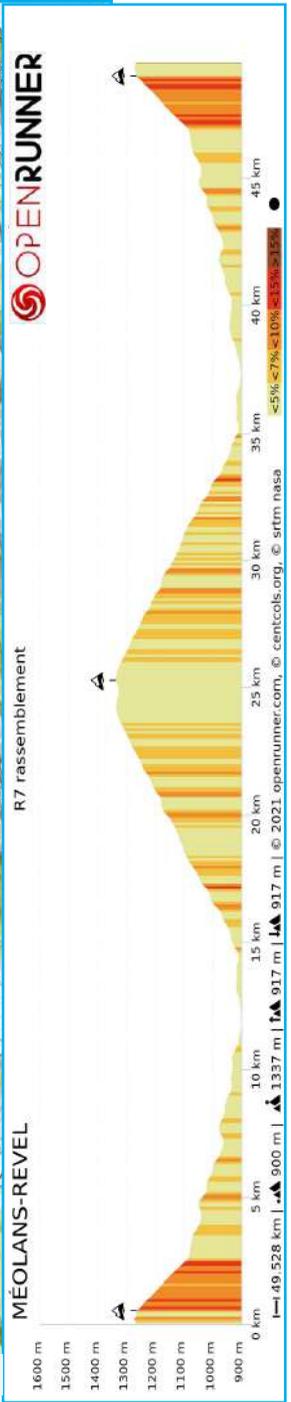
Alt	Lieu	Route	Indication	km partiel	km total	Code
1220	Village vacances	D27		0		
1270	Le Pertus	D27		0.5	0.5	FR-04-1270
1073		D27	à droite D900	2.2	2.7	
907	Le Lauzet-Ubaye	D900		10.3	13	
1138	Saint-Vincent-les-Forts	D900		6.8	19.8	
1333	Col Saint-Jean	D900		4.7	24.5	FR-04-1333
1326	station de ski Montclar	D207	rassemblement	0.3	24.8	
1220	Village vacances	D27		24.7	49.5	



Col Saint Jean - versant Sud © Jean Luc S.



map data: © [OpenStreetMap](#) contributors: [SRTM](#) map style: © [OpenTopoMap \(CC-BY-SA\)](#)



PROGRAMME

V1	V2	V3	V4
Bersezio	Vars/Risoul	Parpaillon	Restefond
30km 1550m	31km 1230m	41km 2130m	32km 1075m
1-Colletto Ferriere	1-Col de Jaffueil	1-Col du Parpaillon	1-Pas de Toureis
<i>IT-CN-2044b</i>	<i>FR-05-2503</i>	<i>FR-04-2637</i>	<i>FR-04-2674b</i>
2-Bassa di Colombart	2-Col de Saluces	2-Col de Girabeau	2-Faux Col de Restefond
<i>IT-CN-2461</i>	<i>FR-05-2444</i>	<i>FR-05-2488 b</i>	<i>FR-04-2639</i>
3-Colle di Puriac	3-Col du Vallon	3-Col de la Pare	3-Col de la Moutière
<i>IT-CN-2506</i>	<i>FR-05-2466b</i>	<i>FR-04-2655a</i>	<i>FR-04-2444</i>
4-Bassa Ferriere	4-Col de Valbelle	4-pas du Reverdillon	4-Col de la Bonette
<i>IT-CN-2576</i>	<i>FR-05-2372</i>	<i>FR-04-2820</i>	<i>FR-04-2715</i>
5-Coletto Incianao	5-Col de Chérine		5-Col des Granges Communes
<i>IT-CN-2292</i>	<i>FR-05-2270</i>		<i>FR-04-2513</i>

Avertissement: Les parcours qui sont présentés ci-après sont des comptes rendus de randonnées VTT reconnues qui présentent un caractère subjectif et grandement conditionné par le niveau technique des auteurs, leur maîtrise du pilotage, le type de VTT utilisé ainsi que les conditions de réalisation.

PREVISIONNEL

V5	V6	V7
Orrenaye Larche 24km 1200m	Allos 21km 952m	St Jean Monclar 21km 530m
1-Col Rémy FR-04-2552	1-Col d'Allos FR-04-2244	1-Col de Font Sainte FR-04-1362
2-Col des Monges FR-04-2542	2-Baisse du Signal FR-04-2296	2-Col de Charamel FR-04-1242a
3-Col d'Aguya FR-04-2561	3-Baisse de Prenier FR-04-2350	3-Col St Jean FR-04-1333
4-Col de la Gypièrre de l'Orrenaye FR-04-2482	4-Col de la Sestrière FR-04-2461	
5-Col de Ruburent FR-04-2502	5-Pas de Gimette FR-04-2545	
OPTION	6-Pas du Mélèze FR-04-2544	
Colle della Scalette IT-CN-2624		

Adresses utiles

Vélociste :

Cycle Ubaye Sport

ZAC du Pont Long

04400 Barcelonnette

[04 92 34 36 15](tel:0492343615)

ouvert du mardi au samedi

08h00 – 12h00 et 14h00 –
19h00

**Gendarmerie Barcelon-
nette**

4 allée des Lilas

04400 Barcelonnette

V1 – BERSEZIO – ITALIE – VTT

30 km dénivelée 1550 m (compter 7h) 80% Cyclable

Ce parcours se déroule sur piste en Italie en limite du Parc National du Mercantour dans la province de Cuneo

Départ : Parking avec Fontaine à droite dans le petit village de Bersezio en bordure de la rivière. Dans le village se trouve une petite épicerie.

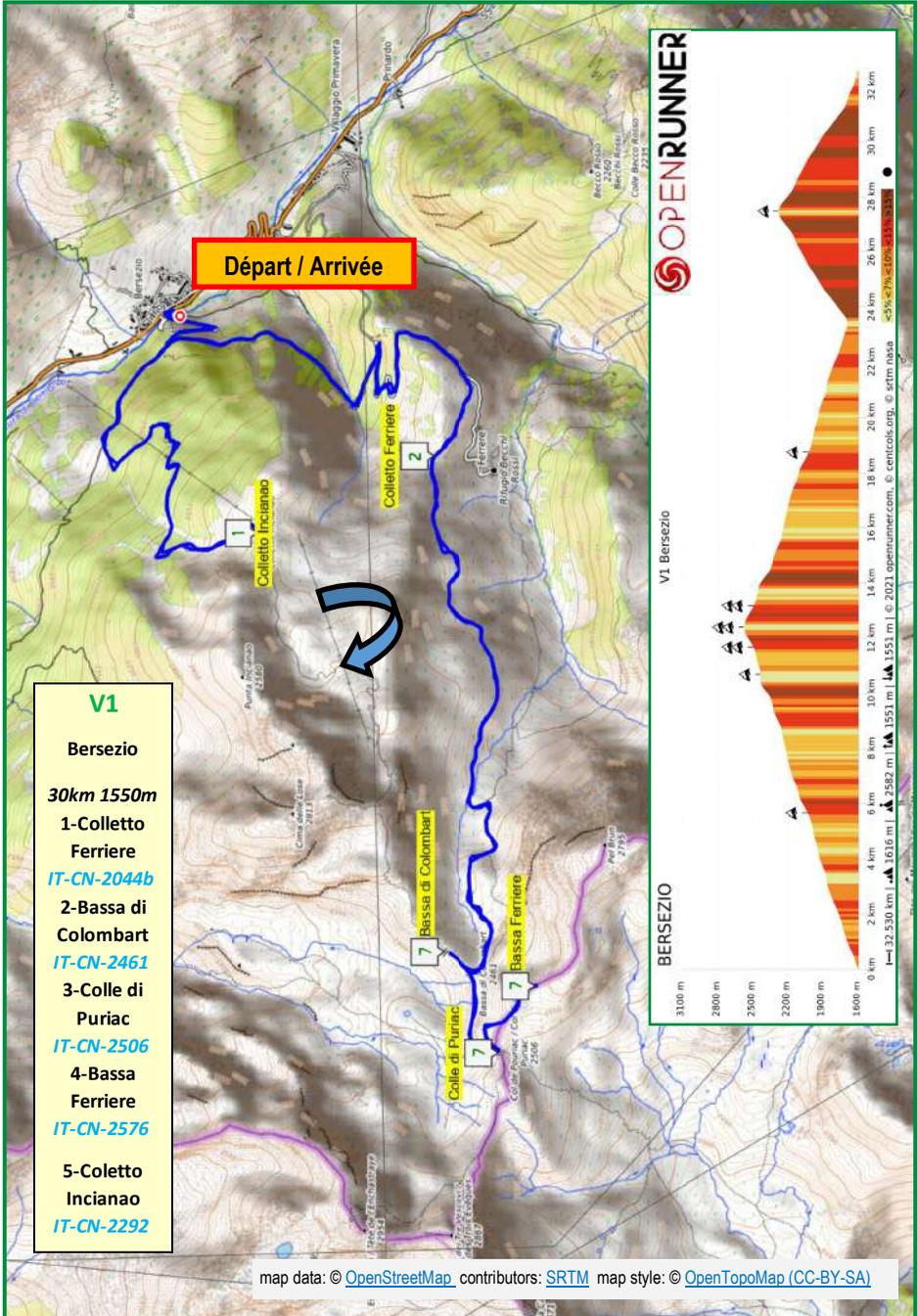
Accès : Direction Barcelonnette - Jausiers - la Condamine - le col de Larche et descente sur le Village alt. 1570 m – 1 heure de trajet.

Carte: N° 13- Alta Vella Stura di Demonte _1/25000– Fraternali Editore

Près du parking, passer le petit pont en direction de Ferriere , la route est goudronnée mais grimpe sérieusement sur 5 km, à la borne Ferriere, ne pas descendre au village prendre la piste à droite (panonceau MTB E Bicke A31) vous passez au **Colletto Ferriere 2044 mètres**. 800 mètres plus loin, la piste vous amène à la **Bassa di Colombart 2461m** (250 mètres de poussage) ne pas oublier de sonner la cloche puis prendre la direction « Col de Pouriac », le sentier est très praticable (800 mètres). Au **Colle di Puriac 2506 mètres**, contourner par le sentier de gauche pour rejoindre la crête et la **Bassa Ferriere 2576 mètres** (645 mètres) aller et retour sur la piste puis la route goudronnée . Dans la descente de la route dans une épingle (4 km environ) prendre à gauche la piste 4x4 en terre qui part en descente sur 300m environ, la suivre jusqu'au bout (25% à certains endroits). A 1 km dans une clairière, juste avant un téléski, suivre le cheminement qui vous fait remonter jusqu'à l'arrivée du télésiège et donc au **Colletto Incianao 2292 mètres**. La descente est impressionnante, retour sur la route et le parking.



Bassa di Colombart © Robert YONNET



V2 -CRETES DE VARS/RISOUL – VTT

31km 300 dénivelée 1230m (compter 6h.) 80% Cyclable
Ce parcours se déroule sur piste dans les Hautes Alpes 05

Départ : 1er parking de la station de Vars (parking près des luges), des fontaines d'eau sont dans la station – Office du Tourisme 0492465131

Accés : Direction Barcelonnette, puis Jausiers, la Condamine, St Paul /Col de Vars -
Du col descendre sur la station de Vars les Claux – 1er parking

Carte : IGN 1/2500 3537ET– Guillestre/Vars/Risoul/PNR du Queyras

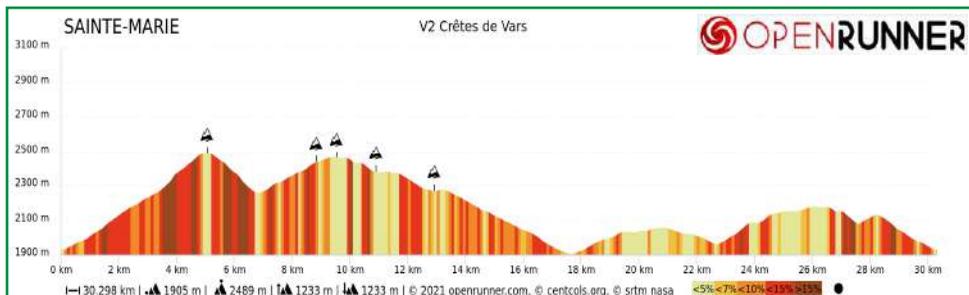
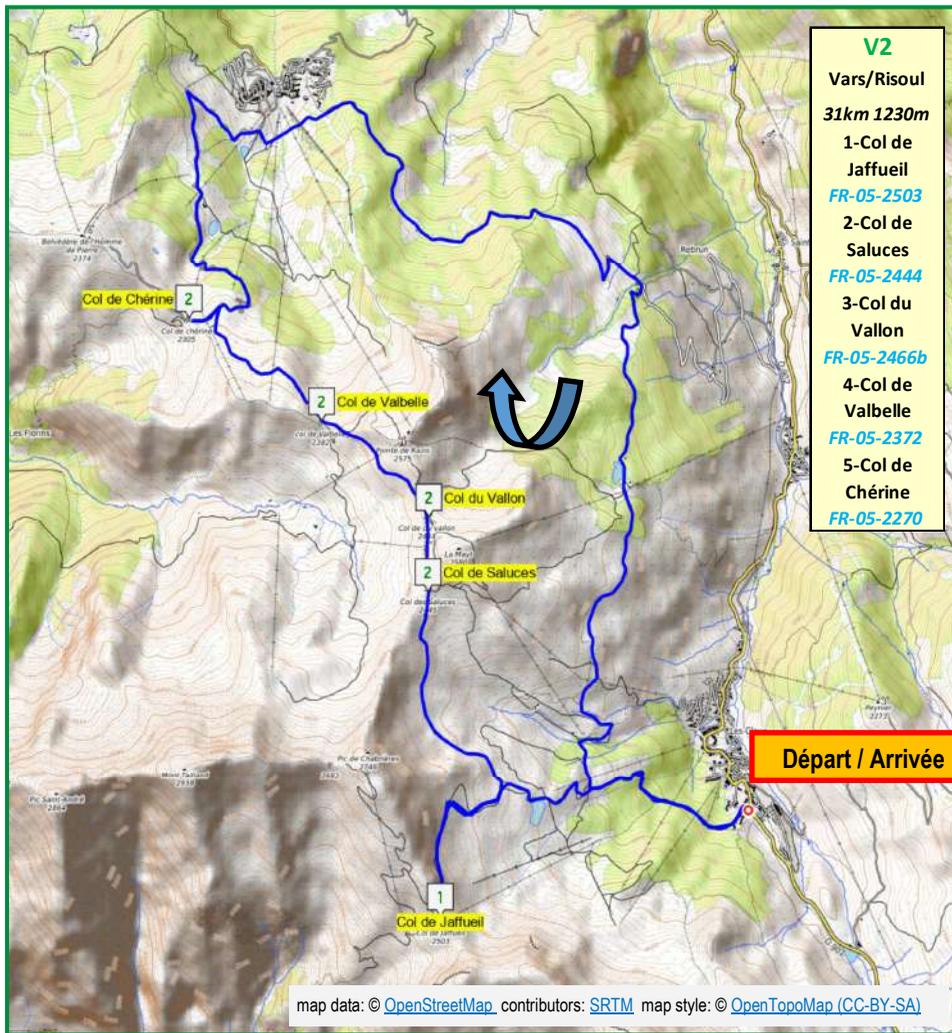
V.T.T. : Piste allée M Clamens pour col de Jaffueil ou Col de Crévoux, (immeuble village club soleil). A gauche de la barrière, balisé jaune (4km700) la montée est rude, elle s'effectue à gauche du Télémix de Chabrière. Prendre col de Crévoux puis crêtes de la May. A la gare d'arrivée du télémix de Chabrière sur votre droite, vous longez une retenue d'eau et des filets, sous la petite bergerie où veille un berger en bois, vous prenez la piste de gauche vers le **col de Jaffueil** qui est une arrivée de télésiège suivre le marquage jaune, en aller et retour vers la piste, le plus dur est fait. A la bergerie, tourner à gauche vers le **col de Saluces**, terre plein assez important (30mn)

Continuer sur la piste de gauche vers le radar météorologique, 100m après le 2ème mini tunnel pour le passage des skieurs au panneau « route de Carlos » vous arrivez au **col du Vallon FR** (10mn), suivre toujours la piste pour le **col de Valbelle**, vous passez sous le câble du télésiège de Peyre Folle 2377m. Attention, à une épingle très prononcée vous avez à votre gauche la piste qui vous amène au **col de Cherine** panneau en bois, aller et retour sur la piste.

Descendre vers la station de Risoul 1850, tourner au sommet du petit télésiège de Pelinche. Vous avez à votre gauche des chars de Ben Hur, et un télésiège. Prendre à droite la route semi goudronnée, cette route passe au-dessus du front de neige de la Station, balisage « chiens de traîneau » et tyrolienne puis remonte vers la cabane de Razis et un captage d'eau 2026m. Continuer par la piste le Forest, juste avant la route goudronnée, vous pouvez prendre un embranchement « Col du Vallon », le départ est raide, mais s'incline rapidement, cette piste vous amène à la station de Vars et rejoint la piste du matin **ou** vous prenez la route goudronnée à 1662m et entamez la descente vers la D902, du village de Sainte-Marie rejoindre la station de Vars et le parking du départ.



Col de Jaffueil © Robert YONNET



V3 -PARPAILLON -VTT

41 km et un dénivelé de 2130 m 70% Cyclable
éclairage ou lampe individuelle indispensable, ce parcours est très long

Départ de la Chapelle Ste Anne 1752 m fontaine et table de pique-nique mais le stationnement est réduit à cause de travaux.

Accès : Prendre la direction de Barcelonnette puis Jausiers et enfin La Condamine, dans ce village tourner à gauche « Station de Ste Anne » environ 2km avant la station continuer à droite sur Parpaillon (le panneau en bois indique Chapelle Ste Anne), c'est le seul embranchement route goudronnée. Se garer à la chapelle Sainte-Anne 1752 m,

Carte: IGN 1/2500 - **3538ET**– Aiguille de Chamberon/Col de Larche et de Vars

VTT : suivre la piste large mais non goudronnée balisée VTT jaune (lors de la reconnaissance elle était en travaux), elle sera donc moins caillouteuse, cette piste vous amène à passer sur le pont du Bérard. Sur votre gauche se trouve une borne indiquant le kilométrage. Continuer sur la piste, traverser un ruisseau ou passer le pont en bois et sous la cabane du berger 2050 m (pente sud), prendre à droite, la piste qui grimpe et qui est très caillouteuse, fréquentée par les 4x4 et les motos ? A environ 11km200, la traversée du tunnel est angoissante (flaque d'eau, etc,,,) **col du Parpaillon**. Descendre environ 3 km jusqu'au Calvaire situé avant la cabane des Ecuelles, poussage dans les prés jusqu'au **col de Girabeau**. Revenir et traverser à nouveau le tunnel descendre jusqu'à la cabane du berger 2050 m.

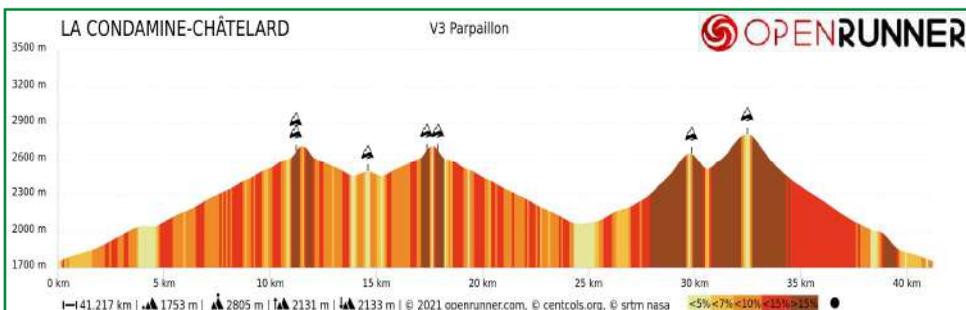
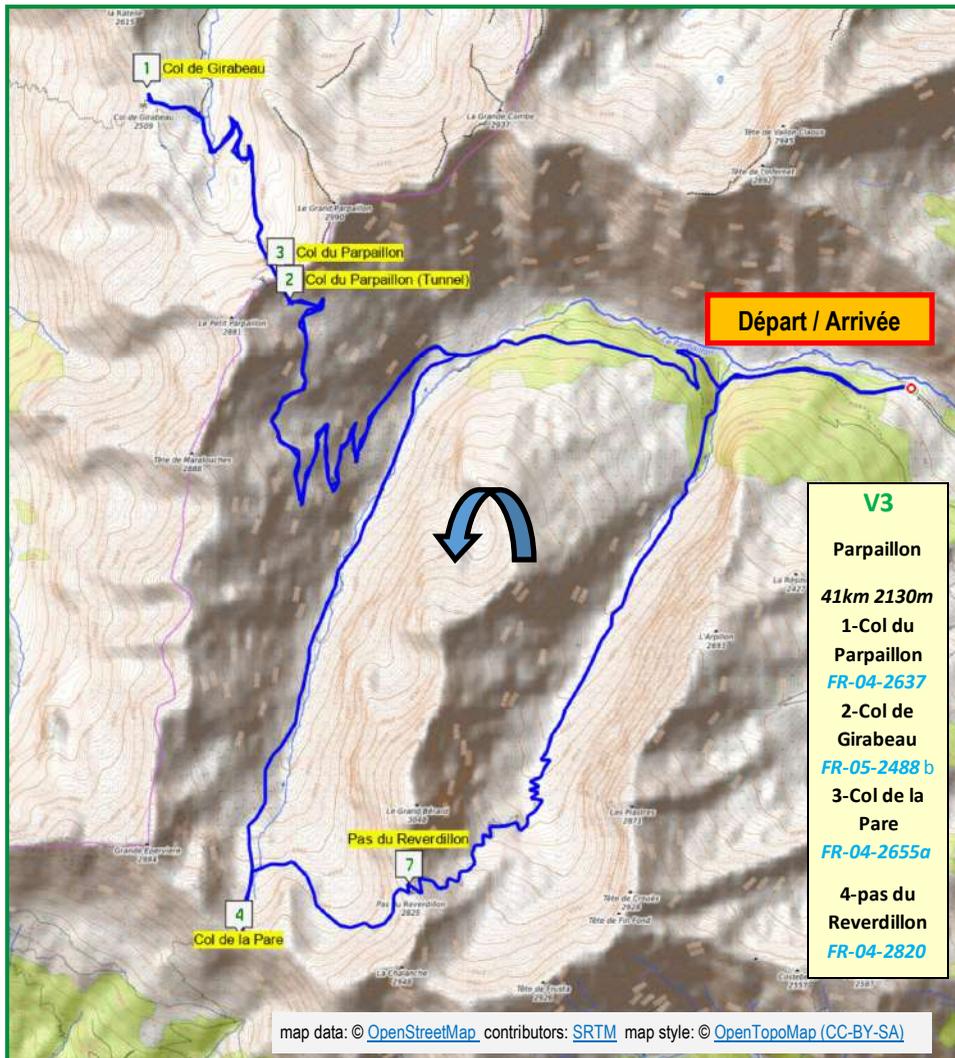
*Le parcours décrit ci-après est très long et pratiquement tout en poussage (quoique le jour de la reconnaissance des vététistes ont forcés notre admiration en restant sur le vélo). Si vous choisissez de continuer, à la cabane du berger, tourner à droite, le col est au fond du vallon, la piste est cyclable mais se transforme en sentier à la cabane du petit Parpaillon. L'itinéraire est balisé GR rouge et blanc, le poussage est facile (compter 2H) **col de la Pare**, retour par le sentier et (si **le temps et la forme le permettent**) prendre la direction du Pas du Reverdillon signalé à droite 720m plus bas (2 km de poussage difficile et petit portage) mais ce Pas le mérite. **Pas du Reverdillon**. Le sentier pour rejoindre la piste de Parpaillon permet une descente VTT intéressante dans le vallon du Berard. Attention au Patou dans le bas de cette section. Tourner à gauche puis rejoindre par la droite la piste du matin qui vous ramène à la Chapelle.*



Montée vers le Parpaillon © Wikiloc



Pas de Reverdillon © Michel MATHIEU



V4 – RESTEFOND – VTT

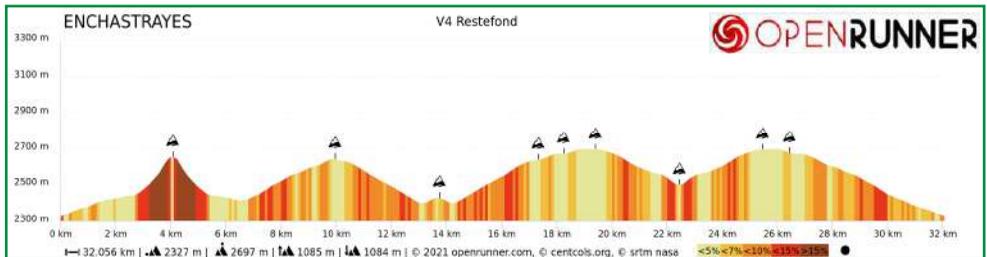
32 Km et un dénivelé de 1075m 90% Cyclable

Départ : Lac des Eissaupres 2322m

ACCES : Direction Barcelonnette puis Jausiers à la sortie du village prendre la direction Col de la Bonette/Restefond suivre la route du col jusqu'au lac des Eissaupres 2322m Parking et table de pique-nique,

Carte: IGN 1/2500– **3639OT**– Haute Tinée1/Auran/PN du Mercantour

VTT : continuer sur la route du col, à l'altitude 2 406 prendre la piste sur votre droite, indiquée « Lac Verdet » 2km altitude 2503 balisé jaune, il faut ensuite quitter la piste et prendre à gauche jusqu'au lac Verdet– Au lac le sentier qui vous amène au Pas est bien marqué, face à vous, marquage jaune, le poussage est difficile mais sans obstacle particulier, au col seulement un poteau dans un clavier vous indiquera « **Pas de Toureis** » 2674m . Retour sur la route de restefond, au-dessus des anciennes casernes prendre à droite une piste non goudronnée pour la Moutière , vous passerez le **Faux col de Restefond** 2638 m puis a une croisée de chemin prendre la route goudronnée sur 500mpour arriver au **col de la Moutière** 2715m , le col n'a pas de panneau, c'est un aller et retour sur la route de Restefond . Poursuivre par le « **col de la Bonette** » 2715m descendre du côté Alpes Maritimes jusqu'à une petite ruine ou se trouve un panneau très discret et jaune pour le **col de Raspailon** ou **Granges Communes** 2513m. Revenir au col de la Bonette et se laisser glisser jusqu'au parking (un snack sera peut-être encore ouvert dans les anciennes casernes)



V4

Restefond

32km 1075m

1-Pas de
Toureis

[FR-04-2674b](#)

2-Faux Col de
Restefond

[FR-04-2639](#)

3-Col de la
Moutière

[FR-04-2444](#)

4-Col de la
Bonette

[FR-04-2715](#)

5-Col des
Granges
Communes

[FR-04-2513](#)

Départ / Arrivée

map data: © [OpenStreetMap](#) contributors: [SRTM](#) map style: © [OpenTopoMap \(CC-BY-SA\)](#)

V5 – ORRENAYE LARCHE – VTT

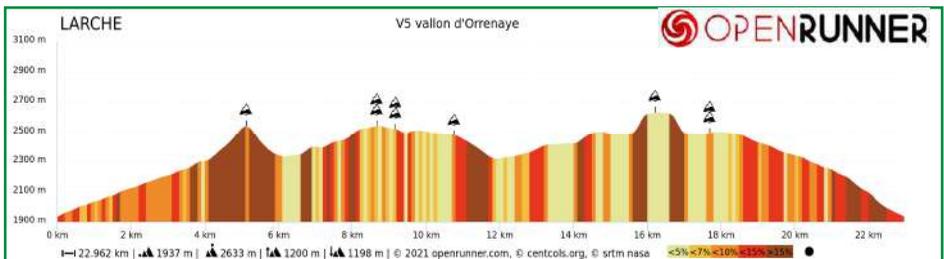
24 Km dénivelé 1200 mètres (compter 9H pour la totalité)
ce parcours se déroule sur sentier 40% Cyclable

Départ : parking de la Clapière à gauche en montant au col de Larche, pas de fontaine

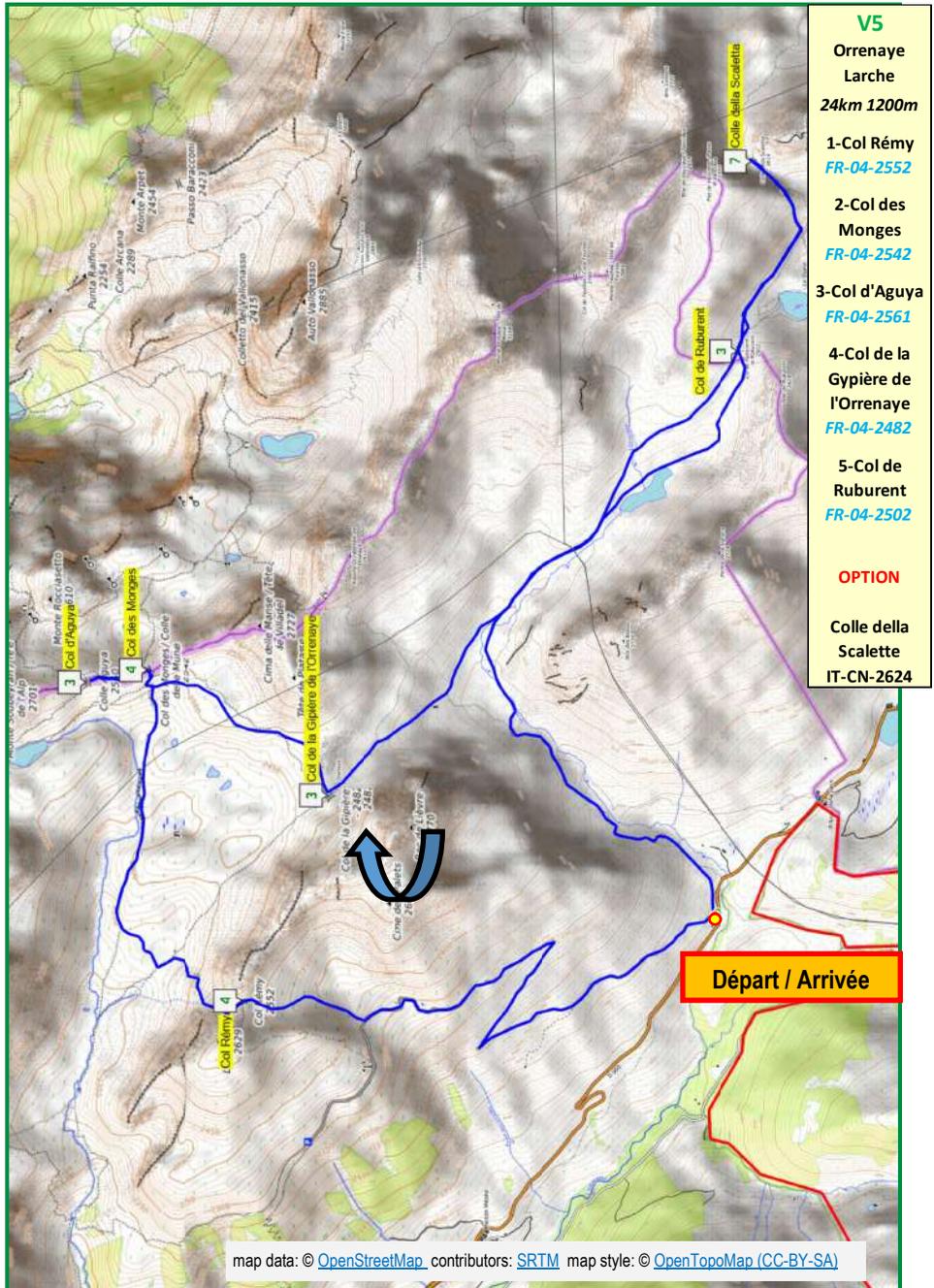
Accès : Direction Barcelonnette , Jausiers, La Condamine, prendre Larche, le parking se situe avant le Col à gauche

Carte: IGN 1/25000- 3538ET– Aiguille de Chamberon/Col de Larche et Vars

VTT : Prendre la piste roulable à gauche (VTT rouge) sur 3km800 environ avant l'antenne. A la cabane Rémy, prendre le vallon de droite (2300m), il n'y a pas de sentier (le sentier balisé passe sur les crêtes) le **col Rémy 2552 m** se trouve à 1 km 500 de distance que vous atteindrez en poussage. Sentier technique de descente vers la cabane de la Montagnette. A 2280m prendre un petit moment la direction de Larche puis traverser à vue vers le sentier des Monges. Repartir à la montée GRP jaune et rouge sur environ 2km300 (colle delle Munie) **col des Monges 2542 m**. Prendre le sentier à gauche sur la crête, poussage facile sur 400m. Pour le **col d'Aguya 2560 m**, vous surplombez le lac de la reculaye retour vers le Col des Monges. Vous reprenez la descente vers le **col de la Gypièrre de l'Orrenaye 2482 m** bien indiqué (ne pas basculer côté Italien) 1km800 avec des passages roulables. De ce col vous apercevez le Lac de l'Oronaye et le sentier très visible que vous devez emprunter pour le col du Ruburent distant de 4km. Suivre les indications (quelques passages roulables), après avoir laissé sur votre droite le lac, monter vers le **col du Ruburent 2502 m** (poussage facile) continuer pour admirer le Lac magnifique, et prendre sur votre gauche le sentier qui vous amène au dernier col , le poussage est sévère **col de la Scaletta 2640 m** et retour par le vallon de l'Oronaye. Tourner à gauche vers le col de Larche puis à droite pour le parking.



Lac de l'Orrenaye © Robert YONNET



V6 – Allos – VTT

21 km dénivelé 952m 65% Cyclable (compter 6h)

Ce parcours se déroule entre la Vallée de l' Ubaye et la vallée d'Allos
aux sources du Verdon

Départ: Parking situé au Col au dessus du refuge auberge

Accès: Direction Barcelonnette, au pont tourner à droite direction col d'Allos

Carte: IGN 1/25000– **3540OT**– Barcelonnette/Pra-Loup/Le Sauze/Allos/PN du Mercantour

Du parking du col, descendre la route vers le refuge et prendre à droite la piste qui mène à la Baisse du Signal (panneau du parc Mercantour mais vous n'êtes pas dans le parc)

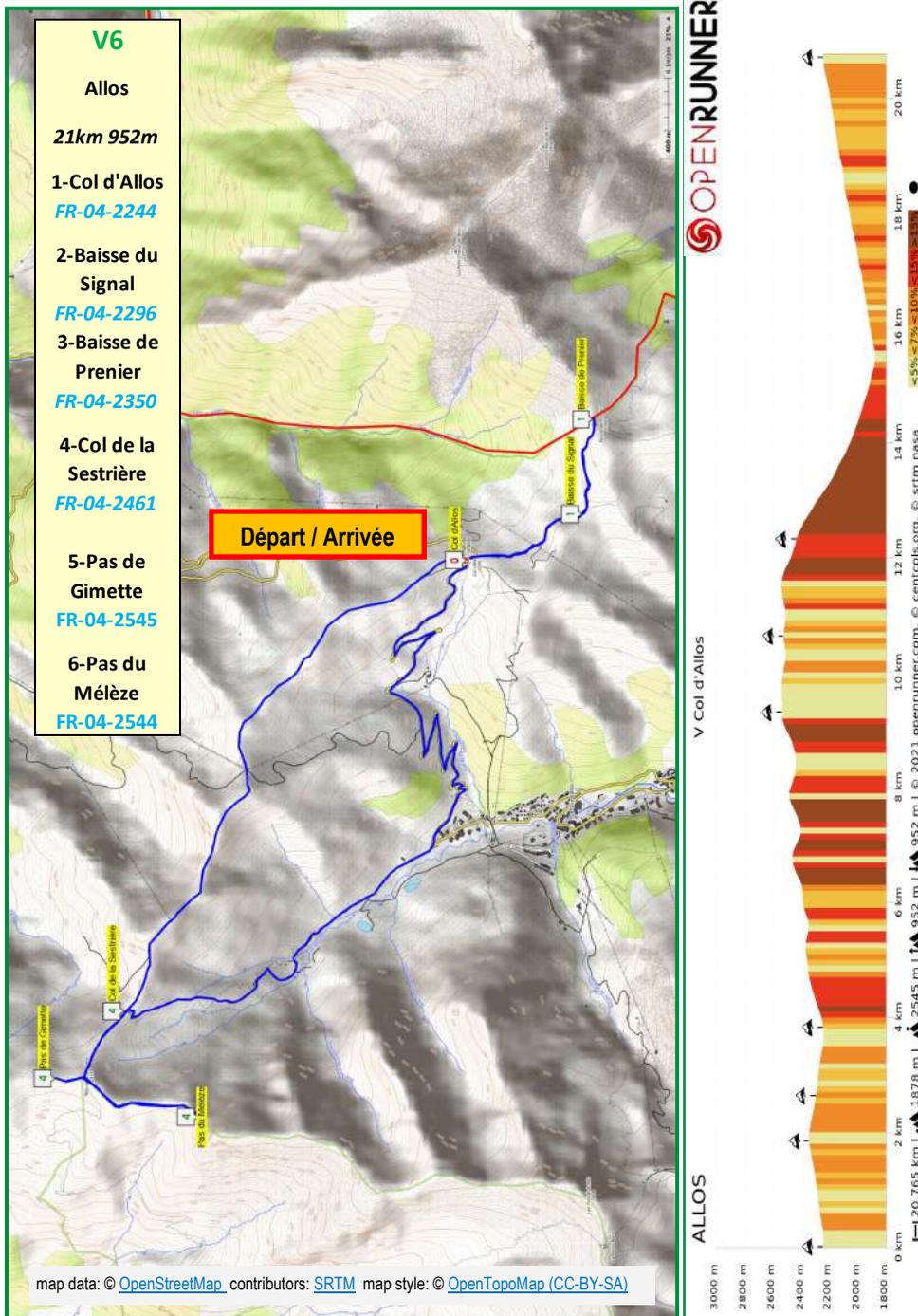
GR 56 piste VTT rouge, vous laisserez cette piste pour continuer sur un sentier **Baisse du Signal**. Le sentier a été détérioré par les pluies de l'Automne. A 1km 900 vous trouverez **la Baisse de Prenier** en limite du Parc. Retour sur la route du col et du parking pour prendre le GR 56 direction Col de la Sestrière, c'est un sentier, quelques portions sont cyclables, passage rocheux difficile mais sécurisé, **col de la Sestriere**. Ensuite à 2576 m laisser le GR et bifurquer à droite vers le **Pas de Gimette** en aller et retour.

Attention: le circuit emprunte le **GR du Haut Verdon** avec des passages en crête et des portions de sentier creusés qui nécessitent un poussage car ce n'est pas pédalable. Pour la descente par la piste du Col de la Sestrière vers la Foux, la piste en partie haute est détériorée avec des ornières profondes à passer à pieds.

Continuer sur la crête (1km) pour le **Pas du Mélèze** revenir vers le col de la Sestriere et descendre vers la Foux d'Allos par la piste, le départ n'est pas évident, très pierreux et raviné. A l'altitude 2058 à la cabane, la piste devient cyclable, vous arrivez à la Foux et prenez la route vers le **col d'Allos** distant de 5km.



Du côté du Bachelard © Robert YONNET



V7 – St Jean Monclar – VTT

21 km dénivelé 530m (compter 3h.30) 91% Cyclable
Parcours du jour de rassemblement

Départ : 1er parking de la station près des containers à ordures ménagères

Accès : Direction Le Lauzet – Col St Jean

Cartes: IGN 1/2500 **3438ET** - Embrun/Les Orres/Lac de Serre Ponçon

3439ET– Seyne/Chabanon/Grand Puy/tête de l'Estrop

VTT : prendre direction Col St Jean puis à gauche Selonnet. Descendre sur la route départementale D900 pendant 4km800 jusqu'à l'embranchement. Prendre sur votre droite à « la Chapelle » une petite route goudronnée. A 5km prendre à gauche puis à droite. 100m plus loin, continuer sur cette route goudronnée jusqu'à « les Allards » (ne pas prendre à gauche « les Guillemets »). Poursuivre tout droit, au carrefour situé à 6km300 prendre à droite, traverser « sous la Roche », puis « les Boudoirs », arrivée aux Allards. A l'angle de la Chapelle au 8km700 prendre à droite la piste qui monte, 200m plus loin tourner à droite, vers 9km500, vous arrivez au **col de Font Sainte 1362m**.

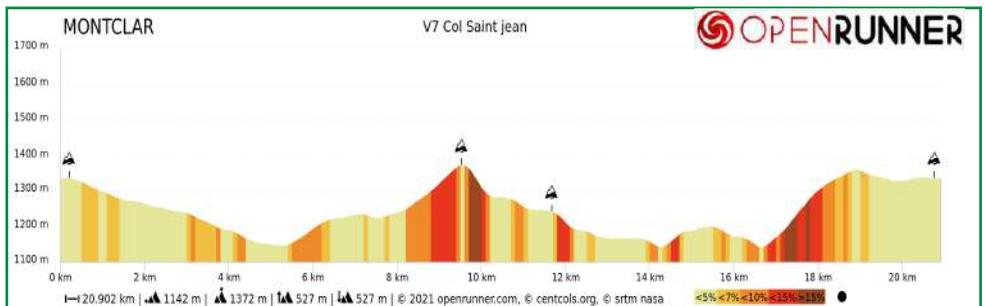
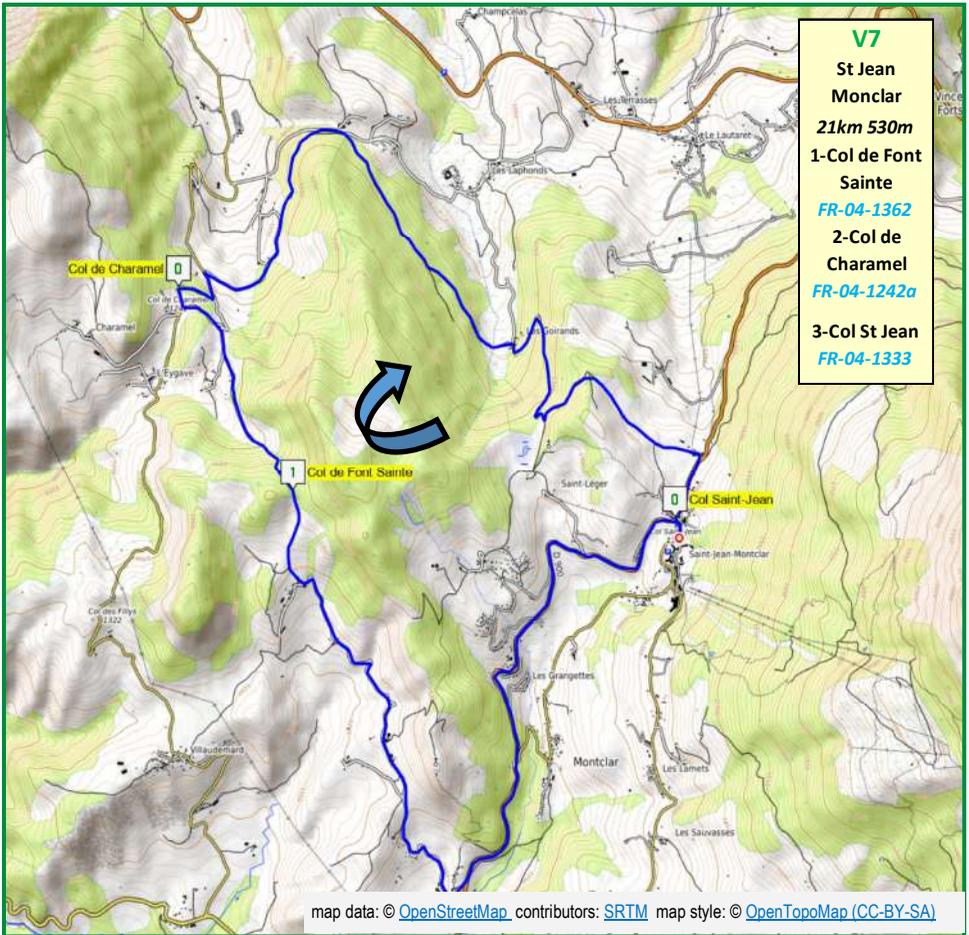
Continuer vers Femeyer tout droit jusqu'à vous arrivez à une route goudronnée. Au carrefour à 11km300, prendre à gauche et au lieu-dit Charamel prendre à droite pour le **col de Charamel 1242m qui** se trouve sur la route. (avant le col possibilité de tourner à gauche sur la route pour un aller et retour au col des Fillys environ 3km x 2).

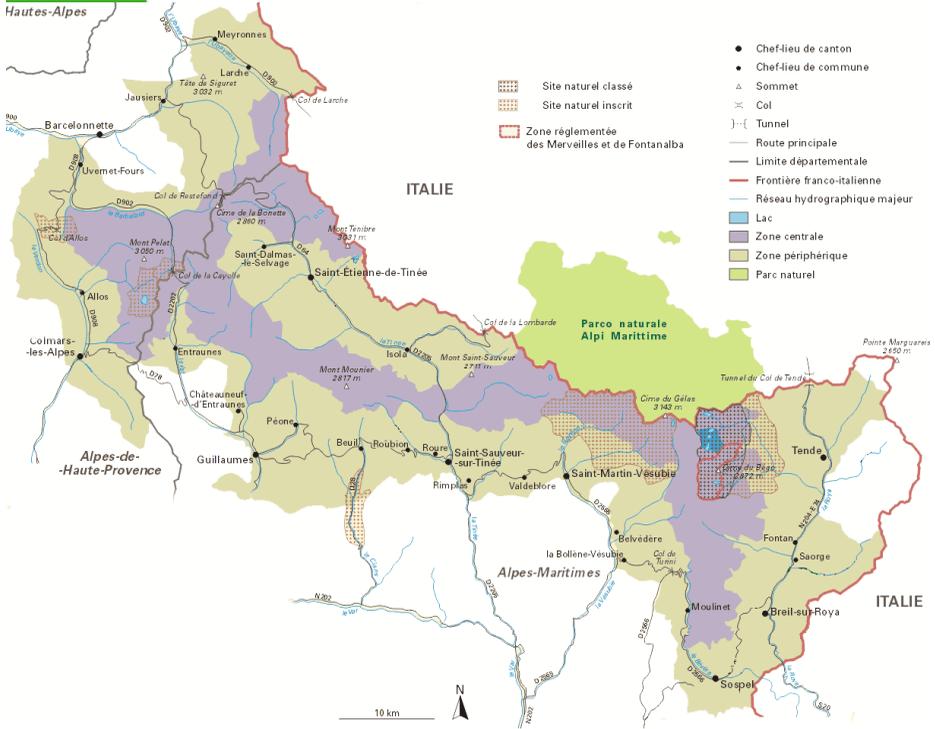
Au km 12 prendre à gauche puis 200m plus loin prendre à droite et suivre avec attention le balisage rouge et jaune jusqu'à St Jean.

Au lieu dit « La Rouvière » quitter la route goudronnée, prendre sur votre droite la piste balisée rouge et jaune, passer les Goirands, la Pierre à Sacrifices suivi d'une grimpe sévère. Revenir dans le village de St-Jean et regagner la station.



Vers le Col de Font Sainte © Michel MATHIEU





La pratique du vélo en dehors des routes ouvertes à la circulation publique est réglementée.

Consultez la réglementation : arrêté n°2020-05

<http://www.mercantour-parcnational.fr/fr/raa/2020-05-pratique-du-velo-tout-terrain-dans-le-coeur-du-parc-national>